

POTENTIEL ÉCONOMIQUE

Voici un enjeu important concernant la situation des filles dans le monde.

Comment chaque personne peut-elle avoir un potentiel économique?



Situation actuelle

Dans tous les pays du monde, les filles et les femmes passent plus de temps que les hommes au travail domestique non rémunéré (entretien de la maison, soins aux enfants, production et préparation des aliments). De nombreuses adolescentes doivent supporter cette charge de travail non rémunéré en plus d'exercer une autre activité génératrice de revenus pour subvenir aux besoins de leur famille. Ces responsabilités se traduisent systématiquement par une moindre disponibilité pour le travail scolaire et peuvent les conduire à abandonner l'école.

Facteurs qui freinent le potentiel économique des filles

Plusieurs facteurs empêchent les filles de développer leur potentiel économique, c'est-à-dire leurs compétences pour générer plus tard des revenus pour elles et leurs familles. D'abord, le fait qu'elles ont moins de chances de terminer leurs études secondaires (en raison d'un mariage forcé, d'une grossesse précoce, des dangers associés au trajet pour se rendre à l'école, etc.) diminue leur chance de trouver un emploi de qualité à l'âge adulte. Un enfant qui ne va pas à l'école est un enfant dont le potentiel économique futur est compromis.

Les jeunes filles sont souvent confinées au marché informel de l'emploi. Elles risquent donc d'être moins protégées sur le plan juridique et sont plus susceptibles d'être soumises à l'exploitation. Aussi, même lorsqu'elles génèrent des revenus, les filles ont souvent peu de chances d'avoir accès à l'argent qu'elles gagnent ou de contrôler les décisions financières. Et sur le marché du travail, elles se heurtent encore à des préjugés sexistes.

Droits humains

- La **Convention des droits de l'enfant** dit que les États « reconnaissent le droit de l'enfant d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social » (article 32).

- La **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes** dit que les États doivent « prendre toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans le domaine de l'emploi, afin d'assurer, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, les mêmes droits », y compris le droit aux mêmes possibilités d'emploi, le droit à l'égalité de rémunération et le droit aux prêts bancaires, prêts hypothécaires et autres formes de crédit financier (article 13).

Liens avec les Objectifs de développement durable (ODD) ¹

Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- Cible 5.4 : Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national.
- Cible 5.5 : Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.



TROIS PISTES DE SOLUTION POUR QUE LES FILLES PUISSENT RÉALISER LEUR POTENTIEL ÉCONOMIQUE

- prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les filles aient la possibilité de terminer leurs études secondaires;
- instaurer des mesures pour réduire la charge de travail domestique non rémunéré qui limite les opportunités des filles;
- entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques et aux services financiers.

Dans notre société, qu'est-ce qui nous encourage à réaliser notre potentiel économique?

Références

Comité québécois femmes et développement (CQFD). 2014. « L'autonomisation économique des femmes ». En ligne.

Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). 2016. « 10 ans. Comment cet âge déterminant chez les filles conditionne notre avenir ». En ligne. Nations Unies.

- Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979)
- Convention relative aux droits de l'enfant (1989)
- Objectifs de développement durable (2015)
- Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (2015)

¹ Les Objectifs de développement durable ont été adoptés par les pays du monde entier pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous. Chaque objectif a des cibles spécifiques à atteindre dans les 15 prochaines années. (ONU, 2015)